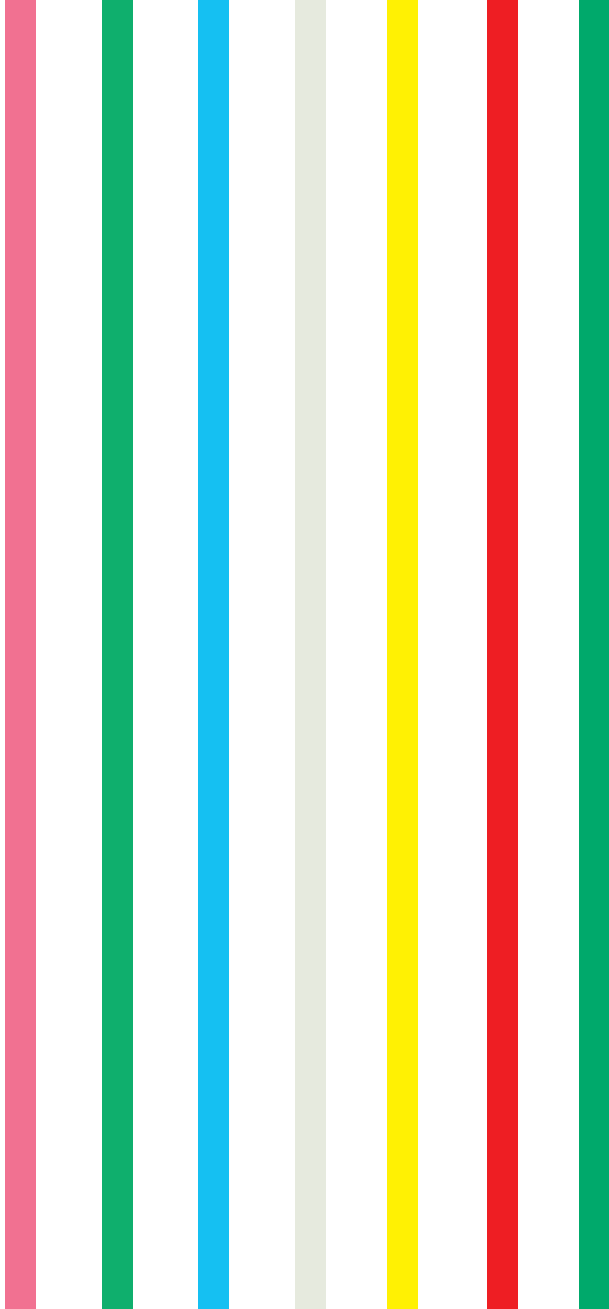


# *L'école pratique*

*à destination des parents des élèves des écoles  
maternelles et élémentaires publiques de Metz*



*Édition Juin 2011*





<b>Édito</b> .....	<b>4</b>
Quelques chiffres / 5	
<b>Les actions de la Ville de Metz</b> .....	<b>6</b>
<b>Inscriptions simplifiées</b> .....	<b>8</b>
1. à l'école	
2. à la restauration scolaire et au périscolaire du matin	
<b>Le périscolaire et la restauration scolaire</b> .....	<b>10</b>
1. le périscolaire	
2. la restauration scolaire	
<b>Les actions éducatives</b> .....	<b>16</b>
<b>Numéros et adresses utiles</b> .....	<b>18</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>19</b>
Hôtel de Ville et Mairies de quartiers / 19	
Liste des écoles / 20	
Liste des restaurants scolaires / 22	
Liste des associations du périscolaire du soir / 23	





# Édito

«L'école est avant tout un lieu d'apprentissage et la Ville souhaite donner à tous les enfants les mêmes chances de réussite. Elle doit aussi être un espace d'épanouissement pour chacun d'entre eux en leur permettant un accès à la culture, au sport et à la citoyenneté. C'est dans ce sens que travaille la Ville de Metz qui a fait de l'éducation sa priorité.

Ainsi, plus de 2 millions d'euros sont consacrés, chaque année, à la rénovation des écoles, afin de donner à nos élèves un environnement propice aux apprentissages. 515 000 euros sont destinés au programme d'efficacité énergétique.

Cette volonté se traduit également par des actions éducatives pendant le temps scolaire en proposant notamment à tous les enfants scolarisés en grande section maternelle ainsi qu'en CM2 une offre artistique de qualité. Apprendre à devenir spectateur, développer son esprit critique, n'est-ce pas aussi les aider à grandir ?

De plus, la Ville renouvelle chaque année une partie du parc informatique des écoles, afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies.

La prise en compte des attentes des familles est aussi une priorité pour la municipalité.

C'est pourquoi, elle s'engage

- à offrir un accueil dès 7h30 pour chaque école et des activités périscolaires le soir encadrées par du personnel qualifié.
- à faciliter l'accès à la restauration scolaire à tous ceux qui le souhaitent grâce à une tarification adaptée aux revenus.
- à tout mettre en œuvre (personnels, locaux, matériels éducatifs) pour que ce moment important dans la journée de l'enfant soit un moment éducatif, convivial et de détente.

À cet effet, de nouveaux lieux de restauration ont été ouverts limitant aussi le déplacement des enfants : au Sablon avec la création d'un nouveau restaurant, mais également dans les quartiers de Bellecroix, Queuleu, Nouvelle-Ville Sainte-Thérèse et Ancienne-Ville, où des enfants prennent leur repas pour certains au collège (à Bellecroix), pour d'autres au restaurant IUFM (au centre-ville en face de l'École Debussy), ou encore juste à côté de l'école dans la résidence de personnes âgées. Cette solution favorise les liens intergénérationnels permettant des moments de convivialité entre enfants et personnes âgées, ce qui est aussi une volonté municipale.

La Ville poursuivra également son engagement dans le Programme de Réussite Educative, qui permet à 90 élèves d'être pris en charge dans un parcours individualisé de soutien et d'accompagnement scolaire, culturel, sportif et sanitaire.





Investir dans l'Education c'est investir pour former des enfants épanouis et libres, en mesure de prendre leur place dans la société et de s'engager dans son évolution. Telle est l'ambition de l'équipe municipale.

Je vous souhaite une excellente année scolaire à tous ».



### **Danielle BORI**

Adjointe au Maire,  
chargée de  
l'Enseignement, du  
Périscolaire et de la  
Restauration Scolaire

## **Quelques chiffres**

à Metz,

**73** écoles primaires publiques

**38** écoles maternelles

**34** écoles élémentaires

**1** école de plein air

**9 264** élèves

**3 742** maternelles

**5 479** élémentaires

**43** élèves à l'École de Plein Air

**19** restaurants scolaires  
dont **12** selfs

**2 500** repas scolaires par jour

**900** enfants  
chaque soir au périscolaire

plus de **300** enfants  
au périscolaire du matin

**16** associations périscolaires



# *Les actions de la Ville de Metz*



## *Ce petit guide vous permet de vous informer sur la vie scolaire à Metz et vous emmène au cœur d'une multitude de services dédiés à vos enfants...*

Services pour lesquels dès cette année les demandes d'inscription vous ont été singulièrement simplifiées.

La priorité majeure de la politique municipale est d'offrir des écoles de qualité et accessibles à tous, en respectant les engagements suivants :

- un important programme de rénovation et de maintenance des équipements scolaires
- le développement d'activités périscolaires avec une offre qualifiée d'accueil matin et soir pour tous les écoliers
- la création de nouveaux lieux de restauration
- l'aménagement de la restauration scolaire par des actions continues d'animation et d'éducation sur le « bien manger », par une amélioration de la qualité d'encadrement, par une plus grande diversité des menus proposés
- une politique tarifaire basée sur le quotient familial
- un soutien financier important pour les projets des enseignants, sorties pédagogiques, classes de découverte...
- la mise en place d'actions pédagogiques favorisant l'accès à la culture pour tous pendant le temps scolaire et d'une manière générale la mise en place et l'accompagnement d'opérations visant à l'épanouissement des enfants.



# Inscriptions simplifiées

**Inscriptions à l'école, au périscolaire  
du matin et à la restauration  
scolaire en une seule fois!**

## **Nouveauté**

La Ville de Metz simplifie les démarches d'inscriptions.

Les parents sont accueillis dans les Mairies de Quartier ou à l'Hôtel de Ville pour inscrire leur enfant à l'école, mais également au périscolaire du matin ainsi qu'à la restauration scolaire à partir du mois d'avril.

## **Plus d'informations**

sur le périscolaire matin et soir  
et sur la restauration scolaire  
page 10 à 15

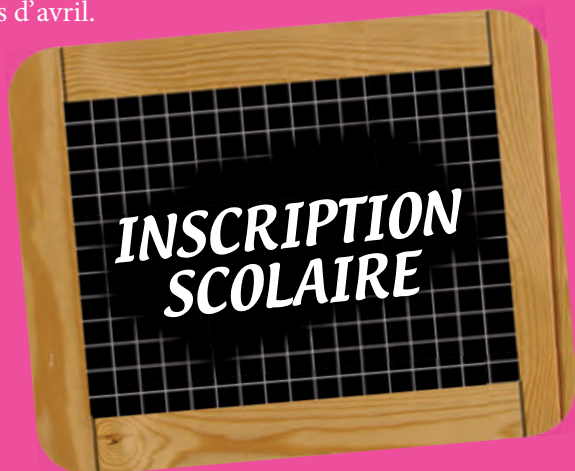
### **Inscriptions scolaires et dérogations**

**Mairie de Metz. Pôle Affaires  
Scolaires et Action Educative**

03 87 55 50 79

[cartescolaire@mairie-metz.fr](mailto:cartescolaire@mairie-metz.fr)

Site Internet de la Ville de Metz  
[www.metz.fr](http://www.metz.fr)





## 1. Inscription à l'école

**Quand?** chaque année de début avril à mi-mai, dans les Mairies de Quartier ou au bureau d'accueil de l'Hôtel de Ville

**Pièces à fournir:** un document relatif à l'état civil de l'enfant (copie du livret de famille ou extrait de naissance....) et un justificatif de domicile permettant d'identifier l'école de rattachement.

Au vu de ces documents, un certificat d'inscription est délivré aux parents qui doivent le remettre au chef d'établissement concerné.

### **Quels sont les enfants concernés ?**

- les enfants entrant en maternelle: les enfants ayant 3 ans dans l'année (jusqu'au 31 décembre). Les enfants ayant 3 ans avant le 31 août de l'année suivante pour les écoles situées en Zone d'Éducation Prioritaire - ZEP - ou en zone sensible pourront être admis sous réserve de l'accord de la direction d'école.

- les enfants entrant au Cours préparatoire ainsi que les enfants qui sont en élémentaire et dont les familles ont changé de quartier ou sont nouvellement arrivées à Metz.

**À savoir:** en cas de déménagement en cours d'année et de changement de secteur, il est possible de maintenir l'enfant dans son école. S'il quitte la ville, il peut être maintenu dans son école sous condition d'obtenir une dérogation.

## 2. Inscription à la restauration scolaire et au périscolaire du matin

**NOUVEAUTÉ**

**Qui doit s'inscrire?** Seuls les parents, dont les enfants n'ont jamais été inscrits au périscolaire du matin et à la restauration scolaire, doivent se rendre à la Mairie de leur quartier ou au bureau d'accueil de l'Hôtel de Ville à partir du mois d'avril et tout au long de l'année scolaire.

En effet, l'inscription à la restauration scolaire et au périscolaire du matin est valable durant toute la scolarité de l'enfant – la mise à jour des informations pourra se faire par le biais du site Internet de Metz: [www.metz.fr](http://www.metz.fr)

Un dossier unique par famille est à remplir; il est disponible en Mairie de Quartier et à l'Hôtel de Ville, ou à télécharger sur le site Internet de Metz.

### **Dérogation**

Les dérogations pour les enfants d'âge «maternel» ne seront valables que pour le cursus maternel. Il y aura lieu d'en demander un renouvellement pour l'entrée en école élémentaire.

Le cas de chaque famille est étudié individuellement et la réponse est apportée à chacune d'entre elles avant les vacances scolaires par un courrier.

Une copie est adressée aux écoles concernées (école de secteur et école demandée).

### **Où se procurer les formulaires de demande de dérogation ?**

au bureau d'accueil de l'Hôtel de Ville, dans les Mairies de Quartier ainsi que dans toutes les écoles élémentaires et maternelles et sur le site [www.metz.fr](http://www.metz.fr) en téléchargement.

# Le périscolaire & la restauration scolaire

***En dehors du temps scolaire, les enfants peuvent bénéficier d'un accueil adapté et encadré par du personnel qualifié.***

## ***Un accès facilité***

Plus besoin de refaire une inscription tous les ans (voir page 9).

Un seul dossier par famille incluant toutes les pièces nécessaires aux deux inscriptions restauration et périscolaire du matin.

Un seul compte famille pour le règlement de vos frais de repas et de périscolaire (accueil du matin).

## ***Plus d'informations***

***Mairie de Metz Pôle Affaires  
Scolaires et Action Éducative***

***Service Action Éducative et Périscolaire***

***03 87 55 52 89***

***action-educative@mairie-metz.fr***

***Service de la Facturation***

***Régie du Périscolaire et  
de la Restauration Scolaire***

***03 87 55 50 42 ou 03 87 55 51 04***

***Renseignements restauration  
(allergies, problèmes de santé...)***

***03 87 55 52 22***

***restauration-scolaire@mairie-metz.fr***

***Possibilité de consulter le site Internet  
de la Ville de Metz***

***www.metz.fr***



**Qui peut s'inscrire à la restauration et/ou au périscolaire du matin?** tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques messines et âgés de 3 ans révolus le premier jour d'accueil.

**Quand?** tout au long de l'année scolaire

**Où?** en Mairie de Quartier ou à l'Hôtel de Ville (voir page 19, annexe 1)

**Pièces à fournir pour les enfants messins** (élèves scolarisés dans leur commune de résidence)

- Pour les allocataires CAF Moselle: attestation de paiement (de moins de 2 mois)
- Pour les non allocataires CAF: photocopie du dernier avis d'imposition des revenus et relevé récent de prestations familiales (MSA,...)

**Comment payer les frais de restauration scolaire et de périscolaire (accueil du matin) ?** Le règlement se fait par le biais du compte-famille ouvert le jour de l'inscription.

Ce compte fonctionne en pré-paiement, c'est-à-dire qu'il doit être alimenté par avance et régulièrement soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en Mairie de Quartier.

Possibilité de l'approvisionner en espèces, chèques, carte bancaire, moneo, chargement via Internet sur le site sécurisé [www.metz.fr](http://www.metz.fr), Rubrique: Au Quotidien - Enseignement - Gérer votre compte en ligne avec mot de passe communiqué lors de l'inscription.

Enfin votre solde est consultable sur le site internet précité. Il peut également être communiqué par SMS sur téléphone portable ou adresse de messagerie après avoir rempli le coupon-réponse remis lors de l'inscription.

## 1. Le périscolaire

Durant la semaine, tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques messines peuvent être accueillis avant et après l'école dans les différents sites réservés au périscolaire et situés sur le lieu ou à proximité de leur école.

La manière dont l'enfant met à profit ce temps est essentielle pour sa réussite scolaire, pour un développement harmonieux de sa personnalité et l'apprentissage de sa vie sociale.

En complément du temps scolaire sont proposées des plages d'activités et de détente, toujours adaptées au rythme de l'enfant.

### *Avant l'école* **le Périscolaire du matin**

**Les horaires:** les enfants pourront être accueillis à partir de 7h30 et jusqu'au début de l'école.

**Où se déroule le périscolaire du matin ?** dans les écoles maternelles (à quelques exceptions près). Au total ce sont 42 points d'accueil qui ont été mis en place, afin de privilégier la proximité des lieux d'école et du périscolaire. Lors de l'inscription en Mairie de Quartier ou à l'Hôtel de Ville, les parents sont informés du lieu d'accueil du périscolaire pour leur enfant.

**Qui encadre les enfants ?** Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié en matière d'accueil dans le domaine de l'Enfance: les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et agents d'animation.





**Un temps calme avant l'école.** Les enfants sont accueillis dans des lieux adaptés. Divers jeux de société, construction, imitation... sont mis à leur disposition. La Ville a doté chaque site d'une malle très riche en jeux.

**le tarif 2010-2011 à titre indicatif:** 1€ par matin (le tarif est le même quelque soit le temps de présence de l'enfant).

### **Après l'école le Périscolaire du soir**

16 associations messines sont subventionnées par la Ville de Metz et se partagent le territoire, afin d'assurer l'accueil des enfants après l'école.

Cet accueil du soir est un espace éducatif à part entière. Les enfants se voient proposer de nombreuses animations de qualité et diversifiées. Les associations missionnées par la Ville de Metz doivent mettre en place un projet pédagogique aux valeurs éducatives fortes.

#### **Comment s'inscrire au périscolaire du soir ?**

Il suffit de prendre contact avec l'association organisatrice (voir annexe 4, page 23). Possibilité de consulter également la liste sur le site [www.metz.fr](http://www.metz.fr)

**Les horaires :** les enfants pourront être accueillis dès la fin des cours.



## 2. La restauration scolaire

La Pause méridienne et la restauration scolaire constituent un des enjeux majeurs de la politique éducative de la Ville de Metz. Cette pause méridienne répond aux différents besoins de l'enfant tant au niveau nutritionnel qu'éducatif. Elle constitue un enjeu de santé publique important.

**Comment se déroule cette pause méridienne ?** En fin de matinée, dès la fin des classes, les enfants sont pris en charge par du personnel qualifié, qui les accompagne durant les trajets entre l'école et les restaurants (en bus ou à pied), et aussi durant tout le repas et l'animation.

**Si vous souhaitez découvrir le restaurant de votre enfant,** vous avez la possibilité d'y déjeuner une fois par mois (réservation 48h à l'avance, auprès du restaurant).

**Si votre enfant a un problème de santé, que devez-vous faire ?** Un service d'accueil personnalisé est proposé aux parents dont les enfants présentent des problèmes de santé (allergies alimentaires, prises de médicaments, maladies, etc..) afin de discuter des modalités à mettre en place pour assurer leur bien-être. Une personne de la restauration scolaire assure à ce titre des permanences sur rendez-vous. Un Projet d'Accueil Individualisé -P.A.I.- doit être au préalable établi.

À noter que pour les enfants allergiques, les parents peuvent opter soit pour le plateau-repas hypoallergénique, soit pour le panier-repas fourni par la famille et déposé au restaurant scolaire.

### Comment réserver le repas de votre enfant ?

Chaque jour, l'enfant doit réserver son repas à la borne située généralement à l'entrée de l'école au moyen de la carte « Bienvenue » (délivrée gratuitement à la première inscription). Ce badgeage débite directement le prix du repas sur le compte-famille ouvert le jour de l'inscription.



L'inscription à la restauration scolaire vaut acceptation du Règlement Intérieur, document consultable sur le site Internet de la Ville de Metz.

*Les menus de la restauration scolaire* sont affichés dans les écoles, distribués dans les restaurants, remis dans les lieux d'inscription et consultables en ligne.



### Les tarifs 2010 - 2011 à titre indicatif

Tarification basée sur Quotient familial	Tarif Enfants messins et allergiques en €	Tarif Panier repas fourni par la famille en €
Tranche de 0 à 350	1,50	0,60
Tranche de 351 à 550	2,30	1,20
Tranche de 551 à 750	3,00	1,70
Tranche de 751 à 950	3,60	2,30
Tranche > 950	3,90	2,60

Tarifs enfants domiciliés hors Metz de 7,30€ et 6€ panier repas

# Les actions éducatives

visant l'épanouissement de l'enfant



## Culture

### Écolier au Spectacle

Environ 3 000 élèves des écoles de Metz des classes de grande section de maternelle et de CM2 participent à l'opération. L'objectif est de leur donner l'opportunité de découvrir une offre artistique de qualité durant leur scolarité. Ils ont, en effet, la possibilité d'assister, durant le temps scolaire, à un spectacle gratuit donné par une compagnie reconnue dans des champs divers allant du nouveau cirque au théâtre de marionnettes en passant par la danse contemporaine.

Former l'esprit critique / Apprendre à devenir spectateur / Proposer un accompagnement... un partenariat Ville de Metz, Inspection d'Académie de la Moselle, Ligue de l'Enseignement, Fédération des MJC et Metz en Scènes.

## Citoyenneté - Droit de l'enfant

Célébrations de la signature de la Convention Internationale des droits de l'enfant, par la mise en place de dispositifs artistiques, de créations artistiques réalisées par les enfants ; en partenariat avec l'UNICEF.

## Multimédia

### Nora Lutin

Créations multimédia / sensibilisation ludique et artistique. Avec l'intervention d'artistes spécialisés, plusieurs classes messines réalisent leurs propres films d'animation.



et aussi...

### ***Sorties pédagogiques et classes découverte, transports des classes***

La Ville de Metz poursuit son effort de participation aux frais de sorties pédagogiques et de séjour en classes de découverte pour les enfants scolarisés dans ses écoles.

Elle finance également de nombreux transports, notamment dans le cadre des actions éducatives.

### ***Sécurité routière***

*Apprendre les règles de comportement face aux dangers de la circulation*

Des rendez-vous sur la piste d'éducation routière du Bon Pasteur de Metz et le "Challenge piétons" dans les rues de Metz, dans le cadre du programme de l'Attestation de Première Éducation à la Route (A.P.E.R.). Un partenariat Ville de Metz, Inspection Académique, Police Nationale, Préfecture de la Moselle et Prévention Routière.

### ***Un jardin dans les écoles***

Le Service des Espaces Verts de la Ville de Metz accompagne la création de jardins pédagogiques dans les écoles maternelles de Metz. Un concours récompense les plus beaux jardins.

### ***Découverte de la faune et de la flore près de l'école***

Présentation de photographies en partenariat avec l'Association Régionale de Défense de l'Environnement par l'Image (l'A.R.D.E.I.) et PHOTO-Forum.

Avec animations présentées par l'association C.P.N. Connaître et Protéger la Nature Les Coquelicots.

### ***Ateliers de découvertes scientifiques***

Rendez-vous sur les thèmes de l'eau, l'aimantation, l'optique, les mécanismes et engrenages destinés aux élèves des écoles maternelles de Metz, et animés par l'Association Générale des Enseignants des Écoles Maternelles (A.G.E.E.M.).





# Numéros & adresses utiles

## Pour tout renseignement

### *Pôle Affaires Scolaires et Action Educative. MAIRIE DE METZ*

144 route de Thionville 57 050 METZ

Téléphone: 03 87 55 51 54

Fax: 03 87 55 50 90

Mail: [education@mairie-metz.fr](mailto:education@mairie-metz.fr)

Secrétariat du Pôle – Secrétariat de l'Adjointe au Maire, chargée de l'Enseignement, du Péri-scolaire et de la Restauration Scolaire Tél.: 03 87 55 51 54

### *Inscriptions à l'école – Dérogations*

à l'Hôtel de Ville – Accueil et Mairies de Quartier (voir page 9)

Renseignements Service Affaires Scolaires

03 87 55 50 79

[cartescolaire@mairie-metz.fr](mailto:cartescolaire@mairie-metz.fr)

### *Restauration scolaire et Péri-scolaire*

Inscriptions à l'Hôtel de Ville – Accueil et Mairies de Quartier (voir page 9 & 11)

Inscription péri-scolaire du soir (voir page 13 & 23)

### *Service de la Facturation / Régie*

03 87 55 50 42 ou 03 87 55 51 04

Restauration scolaire et péri-scolaire

[regiaffsco@mairie-metz.fr](mailto:regiaffsco@mairie-metz.fr)

### *Restauration Scolaire*

Problèmes de santé, allergies...

03 87 55 52 22

[restauration-scolaire@mairie-metz.fr](mailto:restauration-scolaire@mairie-metz.fr)

### *Péri-scolaire / Restauration Scolaire / Renseignements*

03 87 55 52 89 ou 03 87 55 51 54

[education@mairie-metz.fr](mailto:education@mairie-metz.fr)



## Hôtel de Ville et Mairies de Quartier / Coordonnées

Pour inscrire son enfant :

- à l'école (voir page 9)
- à la restauration scolaire ainsi qu'au périscolaire (voir page 9 et 11)

les parents doivent se rendre à l'Hôtel de Ville- à l'Accueil – ou dans les Mairies de Quartier.

### Accueil Hôtel de Ville de Metz

- 1 place d'Armes Tél. 03 87 55 5000  
ouverture du lundi au vendredi de 8h15 à 18h45 et le samedi de 8h15 à 12h.

### Mairies de Quartier

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h

#### Devant-les-Ponts/Les Îles

- 15, chemin Sous-les-Vignes  
Tél. 03 87 55 5901

#### La Patrotte/Metz-Nord

- 8, rue Charles-Nauroy  
Tél. 03 87 55 5902

#### Queuleu/Plantières/Tivoli

- 1, rue du Roi-Albert  
Tél. 03 87 55 5907

#### Sablon

- 4/6, rue des Robert  
Tél. 03 87 55 5908

#### Sainte-Thérèse/Nouvelle-Ville

- 1, rue des Bouteillers  
Tél. 03 87 55 5910

#### Borny/Grigy

- 4, boulevard de Provence  
Tél. 03 87 55 5905

#### Bellecroix/Ancienne-Ville

- 12 bis, rue d'Annecy / Tél. 03 87 55 5903  
Matin : lundi - mercredi - vendredi / Après-midi : mardi - jeudi

#### Magny

- 2, rue des Campanules / Tél. 03 87 55 5909  
Matin : lundi - mercredi - jeudi - vendredi / Après-midi : mardi

#### Vallières/Les Bordes

- 3, rue des Bleuets / Tél. 03 87 55 5904  
Matin : mardi - jeudi - vendredi / Après-midi : lundi - mercredi

#### La Grange-aux-Bois

- 1, rue du Bois de la Dame / Tél. 03 87 55 5906  
Matin : mercredi - vendredi / Après-midi : lundi - mardi - jeudi

# Liste des écoles publiques messines

## Écoles maternelles

- Nom de l'école / Adresse / Téléphone / Périscolaire du soir (Associations organisatrices)

### Quartier Devant-les-Ponts

- Les Quatre Bornes / 11, Rue Louis Bertrand / 03 87 30 24 96 / MJC 4 Bornes
- Le Trimazo / 10, Rue Notre Dame de Lourdes / 03 87 30 35 01 / Famille Lorraine de Metz Devant les Ponts
- L'Arbre Roux / 20, Rue René Paquet / 03 87 30 46 42 / Famille Lorraine de Metz Devant les Ponts

### Patrotte Metz-Nord

- Les Papillons / 4, Rue Théodore de Gargan / 03 87 30 31 21 / Association AMIS
  - La Flûte Enchantée / 91, route de Woippy / 03 87 30 47 06 / Association AMIS
- } Fusion des 2 écoles
- Michel Colucci / 5/7, Rue Yvan Goll / 03 87 30 32 83 / Centre social Lacour (Chemin de la Moselle)

### Les Îles

- Fort Moselle / 5, Rue Rochambeau / 03 87 30 44 06 / Du Côté des Loisirs
- Les Isles / 13, Rue St Vincent / 03 87 30 00 53 / Du Côté des Loisirs

### Ancienne-Ville

- Chanteclair / 29/31, Boulevard Paixhans / 03 87 74 03 78 / Arc en Ciel
- St Eucaire / 6, Rue de l'Épaisse Muraille / 03 87 74 18 67 / Arc en Ciel

### Bellecroix

- Le Pré vert / 2, rue de Stoxey / 03 87 74 05 78 / ADAC'S - Centre social de Bellecroix
- Clair Matin / 10, Rue de Périgueux / 03 87 74 27 43 / ADAC'S - Centre social de Bellecroix
- La Volière / 22, Rue du 18 Juin / 03 87 75 26 34 / ADAC'S - Centre social de Bellecroix

### Plantières-Queuleu

- L'Île aux Enfants / 1, Rue Louis Davillé / 03 87 74 18 10 / Asso PEP Plantières
- Les Petits Poucets / 15 B, Rue Dominique Macherez / 03 87 63 48 73 / Du Côté des Loisirs
- Les Roitelets / 3, Rue Lamartine / 03 87 63 54 19 / Du Côté des Loisirs
- Le Pigeonnier / 1, Rue des Déportés / 03 87 63 61 64 / Du Côté des Loisirs

### Metz-Centre

- St Maximin / 29, Rue Haute Seille / 03 87 75 44 04 / Arc en Ciel
- St Martin / 3, En Chandellerue / 03 87 75 63 31 / Arc en Ciel

### Nouvelle-Ville

- Jean Morette / 33, Rue de Verdun / 03 87 66 45 29 / 03 87 66 56 17 / Du Côté des Loisirs / MJC Metz-Sud

### Sablon

- Le Cavalier Bleu Bâtiment 1 / 19, Sente à My / 03 87 62 23 38 / Du Côté des Loisirs
- Le Cavalier Bleu Bâtiment 2 / 19, Sente à My / 03 87 65 39 42 / Du Côté des Loisirs
- Les Acacias / 4, Rue Eugène Jacquot / 03 87 63 33 63 / Maison des Associations du Sablon  
Annexe 1 / Classe des Acacias / 03 87 36 54 67 /
- Les Plantes / 2, Rue André Theuriet / 03 87 63 23 93 / Du Côté des Loisirs
- Au Pommier Rose / 13, Rue Christian Pfister / 03 87 65 37 70 / Du Côté des Loisirs

### Magny

- Les Coccinelles / 5, Bis Rue des Pensées / 03 87 63 32 73 / Du Côté des Loisirs
- La Moineaudière / 14, Rue Beausoleil / 03 87 63 29 29 / Du Côté des Loisirs

### Vallières-les-bordes

- Les Sources / 24, Rue Faulquenel / 03 87 75 07 62 / Famille Lorraine de Metz-Vallières
- Les Chardonnerets / 49, Rue Charlotte Jousse / 03 87 74 29 07 / Famille Lorraine de Metz-Vallières
- Des Hauts de Vallières / 10, Bis Rue des Carrières / 03 87 75 29 64 / Famille Lorraine de Metz-Vallières
- Les Peupliers / 12 Rue du Prof. Jeandelize / 03 87 74 24 96 / PEP 57

### Borny

- Les Primevères / 57, Boulevard d'Alsace / 03 87 75 05 88 / MJC Borny
- Les Joyeux Pinsons / 7, Rue du Dauphiné / 03 87 74 32 68 / MJC Borny

- Les Mésanges / 9, Rue du Dauphiné / 03 87 75 31 12 / MJC Borny
- La Roselière / 1, Rue du Roussillon / 03 87 75 34 09 / Association des Jeunes de Borny
- Les Myosotis / 3, Rue du Roussillon / 03 87 75 24 65 / Association des Jeunes de Borny
- Arc en Ciel / 1, Impasse Ch. et L. Jacquard / 03 87 37 17 86 - 03 87 74 92 64 / MJC Borny
- Le Domaine Fleuri / 10, Rue du Bon Pasteur / 03 87 74 95 37 / MJC Borny

### **La Grange Aux Bois**

- La Clairière / 6, Rue de Mercy / 03 87 75 73 46 / Interassociation La Grange aux Bois
- Symphonie / 1, Rue du Pâtural Barbet / 03 87 75 78 65 / Interassociation La Grange aux Bois

## **Écoles élémentaires**

- Nom de l'école / Adresse / Téléphone / Périscolaire du soir (Associations organisatrices)

### **Quartier Devant-les-Ponts**

- Les Quatre Bornes / 11, Rue Louis Bertrand / 03 87 32 50 41 / MJC 4 Bornes
- Château Aumiot / 6, Rue Notre Dame de Lourdes / 03 87 30 24 97 / Famille Lorraine de Metz Devant les Ponts

### **Patrotte Metz-Nord**

- Jean Moulin / 6 Rue Charles Nauroy / 03 87 32 58 99 / Association AMIS
- Michel Colucci / 4, Rue Yvan Goll / 03 87 30 34 90 / Centre social Lacour (Chemin de la Moselle)

### **Les Îles**

- Fort Moselle / 3, Rue Rochambeau / 03 87 30 23 47 / Du Côté des Loisirs
- Les Isles / 13, Rue St Vincent / 03 87 30 46 30 / Du Côté des Loisirs

### **Ancienne-Ville**

- Claude Debussy / 29/31, Boulevard Paixhans / 03 87 74 12 32 / Arc en Ciel
- Saint Eucaire / 6, Rue de l'Épaisse Muraille / 03 87 75 38 63 - 03 87 36 45 47 / Arc en Ciel

### **Bellecroix**

- Bellecroix 1 / 9, Avenue de Lyon / 03 87 74 22 45 / ADAC'S - Centre social de Bellecroix
- Jean Monnet / 11, Avenue de Lyon / 03 87 74 22 48 / ADAC'S - Centre social de Bellecroix

### **Plantières-Queuleu**

- Plantières / 8, Rue de la Croix de Lorraine / 03 87 74 12 40 / Asso PEP Plantières
- Camille Hilaire / 17, Rue Dominique Macherez / 03 87 63 47 06 / Du Côté des Loisirs
- Du Haut de Queuleu / 10, Rue Alfred de Vigny / 03 87 63 57 29 / Du Côté des Loisirs

### **Metz-Centre**

- Gaston Hoffmann / 12, Rue de l'Abreuvoir / 03 87 74 05 01 / Arc en Ciel
- Notre Dame / 30, Rue de la Chèvre / 03 87 75 46 36 / Arc en Ciel

### **Nouvelle-Ville**

- Ste Thérèse / 8/10, Rue du XX° Corps Américain / 03 87 66 39 52 / Du Côté des Loisirs / MJC Metz-Sud

### **Sablon**

- Auguste Prost / 35, Rue Auguste Prost / 03 87 62 63 50 / Du Côté des Loisirs
- Le Graouilly / 14, Rue du Graouilly / 03 87 63 53 52 / Maison des Associations du Sablon
- De la Seille / 199, Avenue André Malraux / 03 87 63 63 52 / 03 87 65 37 93 / Du Côté des Loisirs

### **Magny**

- Des Pépinières / 5, Bis Rue des Pensées / 03 87 63 22 19 / Du Côté des Loisirs
- Magny-Plaine / 3, Rue du Cottage / 03 87 63 24 19 / Du Côté des Loisirs
- Vincent Van Gogh / 71, Bis Rue des Roseaux / 03 87 63 81 16 / Du Côté des Loisirs

### **Vallières-les-Bordes**

- La Corchade / 23, Rue Faulquenel / 03 87 75 07 58 / Famille Lorraine de Metz-Vallières
- Le Val / 53, Rue Charlotte Jousse / 03 87 74 30 77 / Famille Lorraine de Metz-Vallières
- Des Hauts de Vallières / 10, Bis Rue des Carrières / 03 87 75 39 70 / Famille Lorraine de Metz-Vallières
- Les Bordes / 12, Rue du Prof. Jeandelize / 03 87 74 33 84 / PEP 57

**Borny**

- Jules Verne / 11, Rue de Pange / 03 87 74 92 41 / MJC Borny
- Erckmann Chatrian 1 / 9, Rue du Dauphiné / 03 87 36 02 10 / Association des Jeunes De Borny
- Erckmann Chatrian 2 / 9, Rue du Dauphiné / 03 87 36 02 65 / Association des Jeunes De Borny
- Maurice Barrès / 3, Rue du Roussillon / 03 87 74 03 10 / MJC Borny
- Maurice Barrès / 5, Rue du Roussillon / 03 87 74 14 58 / MJC Borny
- Louis Pergaud / 2, Rue Jules Michelet / 03 87 37 17 55 / MJC Borny

**La Grange Aux Bois**

- Jean de la Fontaine / 6, Rue de Mercy / 03 87 75 73 45 / Interassociation La Grange aux Bois
- Pilâtre de Rozier / 1, Rue du Pâturel Barbet / 03 87 74 65 04 / Interassociation La Grange aux Bois

**Landonvillers**

- Ecole de Plein Air / 2, Allée des Tilleuls 57530 LANDONVILLERS / 03 87 64 00 34

**Liste des restaurants scolaires**

- Dénomination / Adresse / Téléphone

**Cuisine Centrale**

- 10 Rue du Bon Pasteur

**Devant-les-Ponts**

- Les Quatre Bornes / 11, Rue Louis Bertrand / 03 87 31 23 59

**Les Îles**

- Centre d'Education Motrice / Rue Rochambeau / 03 87 32 24 96
- Les Isles / 13, Rue St Vincent / 03 87 30 50 31

**Ancienne-Ville**

- Saint Eucaire / 6, Rue de l'Épaisse Muraille / 03 87 74 57 93
- Restaurant IUFM / 13, Boulevard Paixhans / 03 87 55 52 22

**Bellecroix**

- Collège Jules Lagneau / 3, Rue Saint Vincent de Paul / 06 19 33 25 66
- Résidence Désiremont / 4, Avenue de Lyon / 06 19 33 26 10

**Plantières**

- Plantières / 6, Rue de la Croix de Lorraine / 03 87 74 26 54

**Queuleu**

- Camille Hilaire / 17, Rue Dominique Macherez / 03 87 66 45 76
- Résidence Grandmaison / 2D, Rue des Déportés / 06 12 71 08 13

**Metz-Centre**

- Gaston Hoffmann / 23, Rue Haute Seille / 03 87 36 26 75

**Nouvelle-Ville**

- Ste Thérèse / 8/10, Rue du XX<sup>e</sup> Corps Américain / 03 87 55 16 30
- Jean Morette / 31 bis, Rue de Verdun / 06 19 33 26 22

**Sablon**

- Sablon / 38 Rue St Bernard / 03 87 65 72 09
- Auguste Prost / 35, rue Auguste Prost / 03 87 50 61 38

**Magny**

- Magny / 71, Bis Rue des Roseaux / 03 87 63 28 80

**Vallières-les-bordes**

- Les Hauts de Vallières / 10 Bis Rue des Carrières / 03 87 75 45 70

**Borny**

- Louis Pergaud / 2, Rue Jules Michelet / 03 87 37 17 63

**La Grange Aux Bois**

- La Grange aux Bois / 6, Rue de Mercy / 03 87 75 73 47

**Landonvillers**

- 3, Allée des Tilleuls / 03 87 64 22 39

## Les Associations en charge du Péricolaire du Soir

### **MJC Metz Sud**

- 87 Rue du XX<sup>e</sup> Corps Américain 57000 METZ  
Tél. : 03 87 62 71 70

### **MJC 4 Bornes**

- Rue Etienne Gantrel 57050 METZ  
Tél. : 03 87 31 19 87

### **MJC Borny**

- 10, Rue du Bon Pasteur 57070 METZ  
Tél. : 03 87 75 30 87

### **Association des Jeunes de Borny (AJB)**

- 7, rue du Languedoc 57070 METZ  
Tél. : 03 87 37 10 06

### **Association Ami**

- 2/4 Rue Paul Chevreux BP 72002 57054 METZ CEDEX 2  
Tél. : 03 87 32 03 84

### **Association Arc-en-ciel**

- 71, Rue Mazelle 57000 METZ  
Tél. : 03 87 75 65 71

### **Association du côté des loisirs**

- 5/7, Rue Pierre Perrat 57000 METZ  
Tél. : 03 87 50 56 67

### **Association familiale de Metz-Vallières**

- 90, Rue de Vallières 57070 METZ  
Tél. : 06 81 40 72 32

### **Association familiale de Metz Devant-les-Ponts**

- 74, Rue de la Ronde 57050 METZ  
Tél. : 06 60 70 93 34

### **Interassociation de la Grange aux Bois**

- 86, Rue de Mercy 57070 METZ  
Tél. : 03 87 74 85 88

### **Maison des Associations du Sablon**

- 1 Bis, Rue Castelneau 57000 METZ  
Tél. : 03 87 65 44 00

### **Association ASSOPEP (Plantières)**

- 8, Rue de la Croix de Lorraine 57070 METZ  
Tél. : 06 80 04 24 62

### **Association PEP 57**

- 3, Rue Gambetta 57000 METZ  
Tél. : 03 87 66 64 19

### **Association centre social Georges Lacour**

- 6, Rue Yvan Goll 57050 METZ  
Tél. : 03 87 32 69 06

### **Association ADAC'S Centre Social Bellecroix**

- 13, Rue de Toulouse 57 070 METZ  
Tél. : 03 87 74 14 49

### **Association MJC Boileau Pré Génie**

- 9, Rue des Ecoles 57 140 WOIPPY CEDEX  
Tél. : 03 87 30 34 94

